

LES CROQUANT(E)S

N°3
mai 2026

BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEUR·EUSES DE LA TERRE, RATTACHÉ À LA CNT-SO



SOMMAIRE :

- loi Duplomb : un condensé d'injustice, de reculs humains et environnementaux
- film Croquantes
- le cauchemar de la peur et de la mort dans l'agriculture !



LA LOI DUPLOMB : UN CONDENSÉ D'INJUSTICE, DE RECULS HUMAINS ET ENVIRONNEMENTAUX

Sous prétexte de « simplifier » le travail agricole, la loi Duplomb représente en réalité un pas en arrière pour notre société, notre environnement et le bien-être animal. Elle contribue à favoriser des pratiques agricoles industrielles qui ont des conséquences désastreuses sur la planète et la santé publique.

Les principales mesures problématiques de cette loi :

- **Facilitation de l'expansion des élevages intensifs** : ces élevages sont souvent à l'origine de pollution de l'eau, de l'air et des sols, tout en étant sources de mal-être animal et de conditions de travail pénibles pour les agriculteur·trices. En assouplissant les réglementations, la loi Duplomb encourage l'augmentation des élevages intensifs, au détriment de l'environnement et du bien-être animal. Des « fermes-usines » en relevant les seuils d'autorisation (jusqu'à 85 000 volailles)
- **Promotion des méga-bassines** : la loi facilite l'implantation de ces grandes retenues d'eau destinées à l'irrigation, souvent au profit de l'agriculture intensive. Elle prévoit également des dérogations à la protection des espèces protégées, ce qui menace la biodiversité et fragilise les écosystèmes locaux.
- **Réautorisation de l'acétamipride** : sept ans après l'interdiction des néonicotinoïdes en France en raison de leur dangerosité pour les pollinisateurs et la santé humaine, la loi Duplomb devait permettre la réintroduction de ce pesticide, mettant en péril la biodiversité et la santé publique pour l'heure ce n'est pas le cas dans le texte promulgué par le président mais restons vigilant·es.

La loi Duplomb le retour saison 2

La loi Duplomb 2 passe à l'offensive concrète pour lever les verrous que le premier volet n'avait pas réussi à faire sauter. Son objectif principal est d'autoriser à nouveau l'usage de pesticides interdits : deux insecticides néonicotinoïdes, dont l'acétamipride.

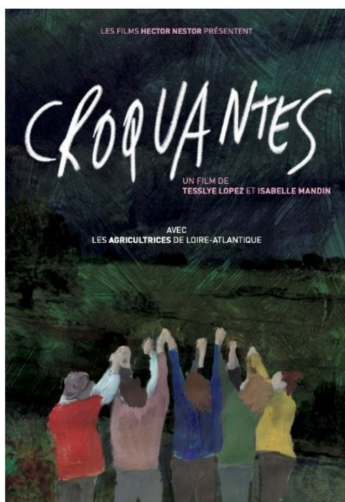
Signez la pétition :

Non à la Loi Duplomb2 - Pour la santé, la sécurité, l'intelligence collective



<https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5165>

CROQUANTES



Un film réalisé par Tesslye Lopez et Isabelle Mandin, 60mn, 2022. Ce film suit l'aventure collective d'agricultrices qui échangent sur la faible reconnaissance de leur travail par la profession. Un éveil au féminisme et à la sororité.

Lors des réunions mensuelles avec Emilie, l'animatrice du Groupe Femmes, les agricultrices se découvrent. Elles apprennent de leurs différences, se forment et débattent. Elles puisent de la force dans leurs expériences communes. Ensemble, elles vont explorer de nouveaux champs des possibles, oser dire et questionner un modèle agricole qui peine à leur laisser une place qui leur convient. Ces croquantes des temps modernes vont joyeusement se saisir de leurs histoires pour créer de nouvelles solidarités et ouvrir les imaginaires.

Un extrait : <https://lesfilmshectornestor.org/Croquantes-1>

LE CAUCHEMAR DE LA PEUR ET DE LA MORT DANS L'AGRICULTURE !

110 morts chaque année, c'est presque un chaque trois jours. En 2021, **47 000 accidents du travail** — et le gouvernement et le patronat, au lieu de se battre pour sauver des vies, préfèrent renforcer la **répression** et le **contrôle**. Limitation des arrêts maladie à 15 jours, obligation de consultation médicale pour chaque arrêt, plafonnement des arrêts liés à un accident ou une maladie professionnelle à 4 ans, suppression de la visite de reprise après un congé maternité, et contrôles patronaux renforcés : voilà leur réponse à la crise de sécurité !

Pendant ce temps, le salaire dans l'agriculture tourne autour du SMIC, avec des complémentaires santé dégradées. **La facture des soins s'alourdit** : participation forfaitaire chez le dentiste, franchise sur lunettes, prothèses, pansements... Ceux qui ont besoin de soins le plus, ceux qui cotisent le plus à la MSA, sont encore plus pénalisés, écrasés par la paupérisation.

Et la **retraite** ? Une pension moyenne de 1194 € brut en 2022. Et qu'imposent-ils ? Une indexation à 0,4 point jusqu'en 2030, une punition année blanche sur plusieurs prestations, droits amputés pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, fiscalisation des indemnités journalières en ALD, et des critères d'accès durcis. Leur but ? Détruire notre modèle social, précariser davantage, diviser pour mieux régner.

La fin du monde agricole où l'humain comptait, remplacé par la logique du profit, de l'exploitation et de la misère. Assez de cette mascarade ! **La lutte doit continuer, car ils veulent nous faire disparaître dans l'ombre de la précarité et de l'oubli !**

Le syndicat des Travailleurs de la Terre regroupe des ouvrier·ères agricoles, des petits paysans... qui luttent pour faire respecter leurs droits et la revalorisation de leur travail.

NOUS CONTACTER / INFOS :

✉ agriculture@cnt-so.org

☎ 06 02 34 06 29

🦋 [cnt-so.bsky.social](https://www.bsky.social/cnt-so.bsky.social)

✕ [cntso_fr](https://www.cntso.fr)

🌐 [cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)

